

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 0 853 305 A3

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(88) Date de publication A3:
11.04.2001 Bulletin 2001/15

(51) Int Cl.7: **G09F 25/00**

(43) Date de publication A2:
15.07.1998 Bulletin 1998/29

(21) Numéro de dépôt: **97480089.8**

(22) Date de dépôt: **09.12.1997**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE CH DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU MC
NL PT SE**
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

- **Guillon, J. Marie**
41100 Vendome (FR)
- **Roard, Xann**
06250 Mougins (FR)

(30) Priorité: **09.12.1996 FR 9615387**

- (72) Inventeurs:
- **Roard, Dany Lilian**
06250 Mougins (FR)
 - **Roard, Francis**
13800 Istres (FR)
 - **Guillon, J. Marie**
41100 Vendome (FR)
 - **Roard, Xann**
06250 Mougins (FR)

- (71) Demandeurs:
- **Roard, Dany Lilian**
06250 Mougins (FR)
 - **Roard, Francis**
13800 Istres (FR)

(54) **Système autonome d'informations sonores**

(57) La présente invention concerne un système contenant un dispositif de lecture et de reproduction d'informations sonores à mémoires électroniques non volatiles interchangeables capable d'informer une personne sur un ou plusieurs produits présents dans un rayon de magasin ou dans un stand de salon. Ce dispositif, de très faible encombrement, est installé soit dans un boîtier cylindrique placé sur la partie supérieure d'un mat, ce système constituant une BORNE AUTONOME d'INFORMATIONS SONORES d'environ 1,60 mètre de hauteur, soit dans un boîtier parallélépipédique fait pour être installé dans le petit espace existant sous chaque étagère dans les rayons de magasin, le boîtier étant alors maintenu par une pince, ce système constituant un MODULE AUTONOME d'INFORMATIONS SONORES, soit encore, à l'intérieur ou fixé aux petits dispositifs de publicité visuelle, lumineuse ou non, qui se fixent sur les bords d'étagère ou sur un bras ancré sur le fond du rayon d'un magasin, ce système constituant une Publicité sur le Lieu de Vente AUTONOME d'INFORMATIONS SONORES.

Ce système est capable de lire sans modification de la qualité, plusieurs dizaines de milliers de fois une à dix mémoires électroniques analogiques ou numéri-

ques, facilement interchangeables, car branchées sur des connecteurs de type informatique. Ces mémoires appelées CARTOUCHES AUDIO reçoivent préalablement, par le moyen d'un MODULE AUTONOME d'ENREGISTREMENT d'INFORMATIONS SONORES sur lequel elles se connectent, les messages dont elles seront porteuses. Ainsi, à chaque déclenchement de message par les personnes désirant une information, le message présenté est différent du précédent et dure de deux secondes à deux minutes chaque, ce dans une périphérie d'audition normale de 10 cm à 500 cm.

Bien que disposant d'une bonne visibilité, BORNE, MODULE ou Publicité sur le Lieu de Vente AUTONOME d'INFORMATIONS SONORES ne gêne ni l'accessibilité, ni la visibilité des produits dans les rayons de magasin. La lecture des mémoires électroniques ne requérant que d'infimes consommations d'énergie électrique, ces différents systèmes jouissent, en conséquence, d'une autonomie de plusieurs mois avec leurs piles ou accumulateurs, rechargeables ou non.

L'utilisation de CARTOUCHES AUDIO, mémoires électroniques non-volatiles, interchangeables, préenregistrées, donnent à ces systèmes une grande facilité de maintenance et d'utilisation, analogues à celles des disques compacts et des bandes magnétiques.

EP 0 853 305 A3



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 97 48 0089

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.6)
D,Y	WO 93 16443 A (ADVANCED PROMOTION TECHNOLOGIES) 19 août 1993 (1993-08-19) * abrégé; revendications; figures * ---	1-4,11	G09F25/00
D,Y	FR 2 651 062 A (MARTINET DANIEL) 22 février 1991 (1991-02-22) * abrégé *	1-4,11	
D,Y	FR 2 335 899 A (J. BREARD) 15 juillet 1977 (1977-07-15) * le document en entier *	1-4,11	
D,A	GB 2 273 385 A (J. LORD) 15 juin 1994 (1994-06-15) * revendications; figures *	1-11	
D,A	FR 2 722 322 A (TOMEI JACQUELINE) 12 janvier 1996 (1996-01-12) * abrégé; figures * -----	1-11	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.6)
			G09F
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examineur	
LA HAYE	20 février 2001	Gallo, G	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03/92 (P/4C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 97 48 0089

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

20-02-2001

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
WO 9316443 A	19-08-1993	AU 3669693 A	03-09-1993
FR 2651062 A	22-02-1991	AUCUN	
FR 2335899 A	15-07-1977	AUCUN	
GB 2273385 A	15-06-1994	AUCUN	
FR 2722322 A	12-01-1996	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82